

Séance du 12 juin 2012

L'an deux mil douze, le douze du mois de juin à vingt heures trente minutes, Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr RAGER Dominique, Maire

Présents : Mmes Réveillère Jeannette – Brousseau Claudie

Mrs Rager Dominique – Lavau Michel – Tétaud Thierry – Alletru Joseph-Marie – Hannard Yves – Pillaud Didier

Absents : Mr Lefèvre Raoul

Mr Choyeau Alain donne procuration à Mr Rager Dominique

Mme Pubert Anne-Sophie donne procuration à Mme Brousseau Claudie

Secrétaire de séance : Mr Alletru Joseph-Marie

1 - Travaux salle de rangement : résultat de l'appel d'offres

Monsieur le Maire présente au conseil le résultat de la consultation pour les travaux de la salle de rangement (voir tableau joint)

Lot 1 : Gros-œuvre → GIBAUD Bernard La Réorthe

Lot 2 : Charpente/Menuiserie → SARL LAVAU St Martin-Lars

Lot 3 : Couverture/Zinguerie → GIBAUD Bernard La Réorthe

Lot 4 : Peinture → LECOMPTE Peinture Chantonay

Lot 5 : Electricité → ESCIE St Philbert du Pt Charrault

Lot 6 : Traitement anti-termites → SUBLIMM Laboratoire Venansault


Estimation de base : 25 164.98 € HT

Montant du marché : 20 245.11 € HT

 *Monsieur le Maire présente au conseil municipal le résultat de la consultation du marché de travaux*

 *Le conseil municipal prend acte des entreprises retenues pour l'exécution des travaux au vue des propositions du cabinet SICA CONCEPT OCEAN*

 *Le montant total des travaux s'élève à 20 245.11 € HT soit 24 213.15 € TTC.*

 *Monsieur le Maire informe le conseil que la signature des marchés aura lieu avant la fin juin et que les travaux pourraient commencer dès cet été*

2 – Compte-rendu du groupe de travail pour le dossier Ecole



 *Monsieur le Maire fait le compte-rendu de la réunion du groupe de travail du 5 mai dernier, relatant les demandes du courrier de l'OGEC :*

⇒ *Il a été mis en évidence les problèmes financiers des activités annexes : cantine et garderie – les problèmes de locaux.*

⇒ *Les charges de fonctionnement sont en partie couvertes par le financement lié au contrat d'association, soit le nombre d'élève de la commune au 15 février x par montant/élève évalué par la préfecture.*



⇒ *Le groupe de travail a échangé sur la nécessité d'avoir une école – que pour l'ensemble des personnes, c'est l'école de la commune - à contrario d'une école communale qui est une école publique donc budget communal, personnel communal.*

⇒ *Que pour pérenniser le maintien de l'école, la commune peut étudier une aide pour les activités annexes*


-  Monsieur le Maire précise qu'il faut être prudent par rapport aux personnels déjà en place et aussi aux futures décisions gouvernementales.
-  Monsieur le Maire propose au conseil de rencontrer la présidente et la trésorière de l'OGEC ainsi que la direction de l'école afin d'avoir des renseignements plus précis sur les effectifs, leurs postes de travail, leur contrat, dans les différentes activités. Cette démarche permettrait d'évaluer le coût et la manière dont la commune pourrait apporter son aide.

Divers

- Pêche au plan d'eau

-  Monsieur le Maire demande au conseil la possibilité de réouvrir la pêche au plan d'eau dès la fin des travaux et dès que le conseil général nous le permettrait
-  Le conseil municipal est tout à fait d'accord avec cette décision en gardant le même règlement

- Compte-rendu de la commission d'animation pour la fête locale du 7 juillet

-  Thierry fait le compte-rendu pour la fête locale
 - organisation – expositions
 - vente des tickets
 - musiciens – feu d'artifices
 - prochaine réunion le 2 juillet

Information du maire

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal des décisions du bureau de la communauté de communes concernant le coût de la restauration – de l'école de musique – du sport école et vacances.
- Monsieur le Maire fait part au conseil de plusieurs faits verbaux « agressifs » entre personnes qui se sont produits sur la commune

Fait à St Martin-Lars, le 15 juin 2012
Le Maire,
Dominique RAGER